

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES - FRANCEPANORAMA

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales régissent l'exécution des prestations afférentes notamment à la prise de vues, le montage, et la diffusion de photographies panoramiques, confiées par le client à la société « Francepanorama/Coopaname ».

La prise de commande implique acceptation sans réserve des présentes conditions générales qui font échec à toutes clauses contraires formulées d'une façon quelconque par le client si la société Francepanorama/Coopaname ne les a pas acceptées par écrit.

Une fois les présentes conditions générales acceptées par le client pour une prestation donnée, elles ont vocation à régir l'ensemble des autres prestations commandées par le client à la société Francepanorama/Coopaname sans qu'il soit nécessaire d'en signer un nouvel exemplaire.

Pour chaque prestation que le client souhaitera obtenir de la société Francepanorama/Coopaname, les parties régulariseront les conditions particulières.

ARTICLE 2 – COMMANDES

Toute commande doit être passée par écrit et faire l'objet d'une acceptation expresse de notre part.

En cas de fourniture d'un devis, celui-ci doit nous être préalablement retourné et accepté.

Si la commande diffère du devis proposé, la société Francepanorama/Coopaname n'est engagée que par l'envoi d'une confirmation de commande.

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

Toutes les photographies réalisées par la société Francepanorama/Coopaname sont des œuvres de l'esprit, protégées par le Code de la Propriété Intellectuelle (Loi n°92-597 du 1er juillet 1992).

Le client ne détient aucun droit de propriété sur les photographies réalisées par la société Francepanorama/Coopaname, y compris sur les photographies qui auront été produites à partir des informations et images mises à sa disposition par le client.

Le client ne jouit que d'une licence d'utilisation accordée, sans exclusivité, selon les termes et la durée précisés ci-dessous et dans les conditions particulières.

Toute cession, rétrocession, location, prêt à un tiers des photographies réalisées par la société Francepanorama/Coopaname sont interdits sans l'accord de cette dernière.

Lesdites photographies ne peuvent devenir en aucun cas le gage des créanciers personnels du client.

La communication des photographies n'emporte pas par elle-même autorisation de les utiliser. Cette autorisation n'est réputée consentie et l'utilisation correspondante n'est licite que si le client accepte les conditions générales et particulières et règle le prix du droit de reproduction et/ou de représentation.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une photographie, en violation des droits de l'auteur, est un délit de contrefaçon, passible, aux termes de l'article L. 335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, de 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 300.000 €.

En outre, chaque utilisation illicite ou non conforme aux conditions générales et/ou aux conditions particulières, donnera lieu au paiement par le client d'une indemnité forfaitaire, immédiatement exigible, égale à 5 fois le montant du prix convenu au titre de l'utilisation autorisée des photographies réalisées par la société Francepanorama/Coopaname, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre du fait du manquement susvisé.

Le client s'engage également à faire figurer le nom du photographe et de la société Francepanorama/Coopaname, précédée du symbole © ou de la mention « **copyright** » en toutes lettres, sur chaque reproduction et/ou représentation, dans des conditions permettant sans ambiguïté ni confusion l'identification de l'auteur de la photographie.

ARTICLE 4 - PRIX

Les prix sont ceux en vigueur au jour de la commande. Ils sont calculés sur la base du devis soumis au client, dont la validité est d'un mois à compter de sa rédaction.

Pour toute modification apportée par le client au devis entraînant de nouvelles prestations, la société Francepanorama/Coopaname présentera pour accord un devis réactualisé.

Les prix communiqués sont toujours donnés en Euros, et hors TVA.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont payables à réception, net, comptant, sans escompte.

Toute autre condition qui pourrait être acceptée devrait être considérée comme exceptionnelle.

Tout crédit accordé constitue une facilité de paiement révoquant à tout moment.

Tout changement important dans la situation financière ou économique, même après exécution partielle des prestations, peut entraîner la révision des conditions de paiement, la société Francepanorama/Coopaname restant seul maître de sa décision sans qu'il soit nécessaire d'avoir à la justifier.

Le défaut de paiement exact d'une fraction ou de l'intégralité du prix à son échéance quel que soit le moyen de paiement, rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance sans mise en demeure préalable, et entraîne la suspension de l'exécution de notre prestation.

Cette suspension ne pourra être considérée comme un manquement par la société Francepanorama/Coopaname à ses obligations.

Tout défaut de paiement donnera lieu, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de toute autre voie d'action, à l'application de plein droit de pénalités de retard calculées à un taux d'intérêt égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal, majoré de 2 points, ou à tout autre taux que la loi viendrait à lui substituer, et ce à compter du jour d'exigibilité des sommes dues.

ARTICLE 6 - EXECUTION DES PRESTATIONS

Nos délais de livraison, figurant notamment sur les offres ou accusés de réception de commandes sont toujours donnés à titre indicatif. De convention expresse, aucun retard de livraison ne peut donner lieu à l'application de pénalités ou dommages-intérêts, ni entraîner la résolution de la commande.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE - GARANTIES

La société Francepanorama/Coopaname s'engage uniquement, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaires afin que la qualité de sa prestation soit conforme aux usages de la profession.

La société Francepanorama/Coopaname ne donne notamment aucune garantie de résultat de la publication des photos mises en ligne.

La société Francepanorama/Coopaname ne pourra en aucun cas être considérée comme responsable des dommages directs ou indirects et notamment d'un préjudice commercial, d'un manque à gagner, de pertes de revenus ou de clients, d'une atteinte à l'image de marque, résultant de sa prestation.

Le client déclare expressément disposer de l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation des photographies et images, et que celles-ci ne portent pas atteinte aux droits des tiers, et notamment au droit à l'image des propriétaires sur les biens photographiés ou au droit des architectes au titre de la propriété littéraire et artistique sur ces biens, et qu'il a reçu toutes les autorisations nécessaires, et garantit la société Francepanorama/Coopaname pour chaque photographie et/ou image contre tout trouble, revendication, éviction ou réclamation quelconque à ce titre.

Du fait des caractéristiques de l'Internet, la société Francepanorama/Coopaname ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment : - les difficultés d'accès aux photos panoramiques et/ou aux visites virtuelles du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du client ou de la mauvaise utilisation du matériel du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet. - la contamination par virus des données du client. - les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme de la société Francepanorama/Coopaname (terminaux du client). - en cas d'incompatibilité avec les logiciels ou matériels informatiques du client ou d'autres utilisateurs du réseau Internet.

Les parties conviennent, en effet, que les réseaux pouvant avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation propres, nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble.

Le client accepte ainsi de supporter les risques d'imperfection ou d'indisponibilité à l'accès des visites virtuelles, dans les limites raisonnables de la diligence de la société Francepanorama/Coopaname.

La société Francepanorama/Coopaname décline également toute responsabilité relative à l'utilisation des photographies qui constituerait une atteinte quelconque aux droits de la personnalité de tiers.

Enfin, la responsabilité de la société Francepanorama/Coopaname ne pourra être recherchée en cas de force majeure, ou pour d'autres motifs indépendants de sa volonté tels que grèves, interruptions du travail, retard des fournisseurs, sinistres ou accidents, blocage des moyens de télécommunication, y compris des réseaux informatiques.

Si l'événement de force majeure subsiste pendant une durée supérieure à deux (2) mois, chaque partie pourra demander la résiliation de plein droit du contrat.

En toute hypothèse, si la responsabilité de la société Francepanorama/Coopaname est engagée, l'indemnisation qui pourrait lui être réclamée est limitée au tiers des sommes qui ont été versées par le client à la société Francepanorama/Coopaname, au titre de la période de douze mois en cours.

ARTICLE 8 - DISPOSITIONS GENERALES

8.1 NON VALIDITÉ PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de prestations de services sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

8.2 NON RENONCIATION

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes conditions générales de prestations de services, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette Partie découlant de ladite clause.

8.3 TITRE

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres des articles et chapitres et l'une quelconque des clauses, les titres sont réputés inexistantes.

8.4 INTÉGRALITÉ DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales de prestations de services et les conditions particulières forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.

8.5 MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La société Francepanorama/Coopaname se réserve le droit, à tout moment, de modifier les termes de ces Conditions Générales. Les versions modifiées des Conditions Générales s'appliqueront entre les parties automatiquement dès la date de leur notification au client.

ARTICLE 9 - COMPETENCE JUDICIAIRE

L'application des présentes dispositions est exclusivement régie par la loi française. Toutes contestations qui pourraient survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conventions seront du ressort des tribunaux de notre siège social, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appels en garantie ou de demandes indivisibles ou connexes.